

Orientations budgétaires 2023 : cap sur la transition écologique et l'attractivité



Le 7 février dernier, les conseillers communautaires ont débattu des orientations budgétaires de Grand Lieu Communauté . Faire face aux contraintes financières et aux charges tout en préservant une forte capacité d'investissement en faveur de la transition économique et de l'attractivité du territoire, telle est la ligne directrice pour 2023.

Le rapport d'orientation budgétaire témoigne que le budget de Grand Lieu Communauté sera construit dans un contexte inédit de tension économique, entre inflation, crise énergétique, hausse des marchés financiers et perte d'autonomie fiscale.

Malgré ces incertitudes, les grandes orientations budgétaires 2023 confirment :

- une gestion sérieuse des deniers publics qui permet de projeter un budget 2023 ambitieux

- la mise en oeuvre de mesures de sobriété pour contenir au maximum l'augmentation des dépenses de fonctionnement
- le maintien du soutien aux 9 communes du territoire
- une dette maîtrisée grâce à un recours à l'emprunt mesuré
- la stabilité de la fiscalité locale

Un budget de 36,2 millions d'€ pour un territoire ambitieux

La dynamique enclenchée en début de mandat se poursuit en 2023 autour de deux piliers de la politique communautaire : la transition écologique et l'attractivité. 70 % du budget d'investissement sera consacré à des actions bénéfiques à l'environnement. Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté

- **Plus de 20 millions d'€ pour des actions concrètes en faveur de la transition environnementale** : rénovation énergétique de l'habitat, travaux d'assainissement, mobilités actives, gestion des déchets...
- **Plus de 3 millions d'€ pour accompagner le développement économique** : notamment la création d'une nouvelle zone économique vertueuse et des actions d'accompagnement à la résilience des entreprises
- **Près de 7,8 millions d'€ pour investir pour l'avenir du territoire** : notamment des fonds de concours aux communes pour la réalisation d'équipements
- **Plus de 5.4 millions d'€ pour équiper les services et maintenir les équipement** : notamment des travaux d'économies d'énergie et d'aménagement des bâtiments communautaires

[Retour aux actualités](#)